



MMD 54
MEURTHE & MOSELLE DÉVELOPPEMENT

L'EXPERTISE TECHNIQUE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE



L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LE RENOUVELLEMENT DES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS AU SEIN DE MMD54 QUI EST INTERVENU DANS LA CONTINUITÉ DES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Pour rappel les différentes instances de MMD54, autour d'une Présidence exercée de droit par le ou la Présidente du Conseil départemental sont :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ayant vocation à réunir l'ensemble des représentants des membres de l'agence, l'Assemblée générale détermine la politique générale.

En 2020, l'AG a eu lieu le **12 septembre** à l'Hôtel du département.

Tenue en même temps que la réunion des maires et présidents d'EPCI du département, elle a constitué **un moment fort d'information et d'échanges grâce à la présence de plus de 150 collectivités.**

La particularité de 2020 est en outre d'avoir procédé à cette occasion à l'élection des nouveaux représentants des collectivités siégeant dans les autres instances de MMD54.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration prend les décisions concernant le fonctionnement et les orientations stratégiques.

3 réunions se sont tenues en 2020 et 27 délibérations ont été prises.

Les sujets ayant fait l'objet de décisions ont été variés : vote du budget, du rapport d'activités, décisions liés à la gestion du personnel et à l'organisation du travail compte tenu de la crise sanitaire, mise en place de nouvelles prestations, constitution de commissions de travail thématiques, etc.

COMITÉ DE CONTRÔLE ANALOGUE

Organe de contrôle opérationnel, le Comité de contrôle analogue surveille les moyens mobilisés pour répondre aux sollicitations des membres et suit la cohérence des niveaux des facturations.

Renouvelé pour moitié de ses membres, il s'est tenu le 30 novembre pour analyser l'activité opérationnelle de l'année écoulée.

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTENCE

LA PRÉSIDENTENCE DES INSTANCES ET DONC DE L'AGENCE A ÉGALEMENT CHANGÉ AU COURS DE L'ANNÉE 2020 PUISQUE VALÉRIE BEAUSERT LEICK EST VENUE SUCCÉDER À MATHIEU KLEIN, EN TANT QUE NOUVELLE PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT.

Suite aux élections municipales, c'est aussi, de manière plus générale, l'ensemble des représentants des 470 collectivités adhérentes qui a dû être redésigné. Ce renouvellement a permis l'élection des nouveaux membres du collège des collectivités au sein du Conseil d'administration et du comité de contrôle analogue. Puis les deux vice-présidences ont également été renouvelées : Catherine Boursier, vice-présidente représentant le département et Kristel Juven, vice-présidente représentant les autres collectivités.



Valérie Beusert-Leick,
Présidente



Catherine Boursier,
Vice-Présidente



Kristel Juven,
Vice-Présidente

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE 1 :

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Valérie Beusert-Leick,

Catherine Boursier,

Audrey Bardot Normand,

Michèle Pilot,

Annie Silvestri,

Laurent Trogrlic,

Sabine Lemaire-Assfeld,

Sophie Mayeux,

Manuela Ribeiro,

Thibault Bazin,

Jean-Pierre Dessenin

COLLÈGE 2 :

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS

Kristel Juven,

Commune de Pierre la Treiche

Jérôme Klein,

Communauté de communes du Pays-du-Saintois

Gérard Morel,

Commune de Marthemont

Daniel Billiotte,

Commune de Vigneulles

René Cailloux,

Commune d'Arnaville

André Berg ,

Commune d'Anoux

Céline Baudon,

Commune de Sexey-aux-
Forges

Claude Laurent,

Communauté
de communes Terre
Lorraine du Longuyonnais

Noël Guérard,

Commune de Lesménils

Olivier MARTET,

Commune de Blainville-sur-l'Eau

LE BILAN DE L'ACTIVITÉ

LE PREMIER SEMESTRE A ÉTÉ IMPACTÉ PAR LE CONFINEMENT ET LE REPORT DES ÉLECTIONS. À PARTIR DU MOIS DE JUILLET, L'AGENCE A ENREGISTRÉ UN AFFLUX DE SOLLICITATIONS.

L'activité de l'agence a bien évidemment été fortement impactée par la crise sanitaire. Celle-ci a bouleversé les conditions de travail mais a aussi modifié, surtout en début d'année, les priorités des collectivités.

Au second semestre, la mise en place des nouvelles équipes municipales conjuguée aux opportunités offertes par les différents plans de relance a dynamisé fortement la demande et le niveau de sollicitations, donnant tout son sens aux accompagnements et conseils délivrés par l'équipe mais également aux différentes collaborations avec les partenaires.

Pour faire face à ces différents éléments de contexte, MMD54 a dû faire preuve d'adaptation.



Face à la crise sanitaire, plusieurs démarches ont été réalisées :

- élaboration d'un plan de continuité de service à l'issue du premier confinement diffusé à l'ensemble des membres début mai
- mise en place d'un protocole sanitaire particulier pour les interventions en matière d'assainissement avec une communication réalisée lors des prestations d'assistance technique
- généralisation du télétravail pour l'ensemble des membres de l'équipe pour les activités le permettant.

À partir du mois de juin, **l'équipe s'est mobilisée de façon accrue sur le terrain** en réponse aux nombreuses demandes des collectivités pour les accompagner dans la planification et la mise en œuvre de leurs projets. Concernant l'assistance technique assumée pour

le compte du département, priorité a été donnée à l'inspection de l'ensemble des stations d'épuration des petites communes sous convention pour faire un bilan de leur fonctionnement et leur permettre de répondre à leur obligation d'autosurveillance.



Dans les autres domaines, la montée en puissance a été facilitée par des renforts intervenus au sein de l'équipe suite à des décisions prises en 2019 : arrivée d'une ingénieure hydraulicienne au sein du pôle eau, structuration des interventions en matière d'ingénierie financière grâce à la mobilisation de deux personnes chargés de mission dont un renfort, déclinaison de premiers accompagnements en ouvrages d'art grâce à la prise de poste d'un nouveau technicien.

LES ADHÉSIONS

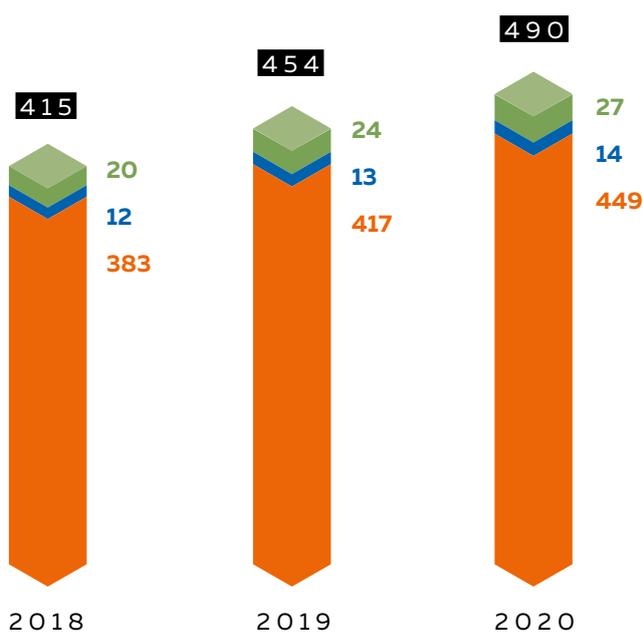
2020
36
 nouvelles collectivités
 ont adhéré à MMD54



32
 communes

1
 communauté
 de communes

3
 syndicats



490 ADHÉRENTS
+9% EN 2020

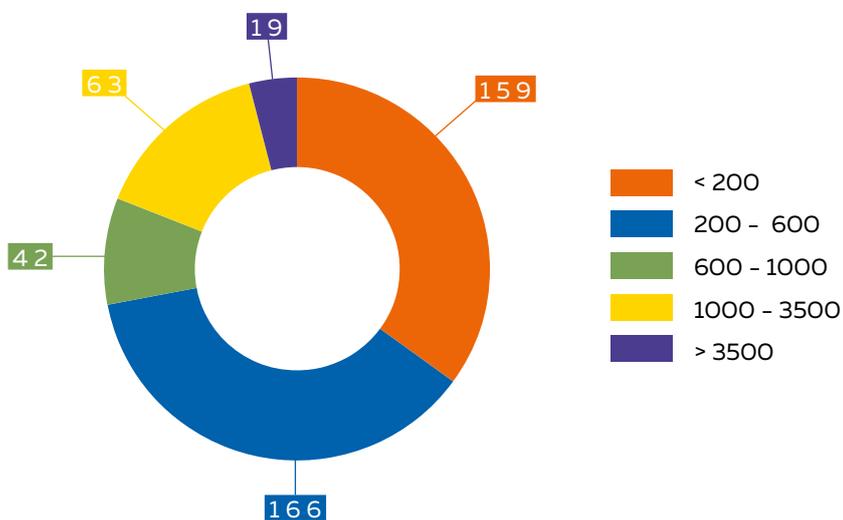
SYNDICATS

COMMUNAUTÉS
 DE COMMUNES

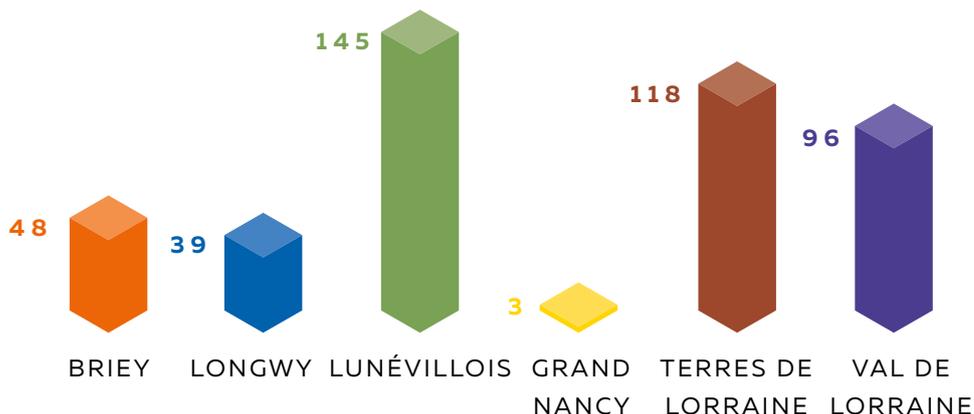
COMMUNES

Le nombre d'adhésion a encore progressé en 2020 (plus 9 %). MMD 54 compte désormais 449 communes, 14 communautés de communes et 27 syndicats sur un total de 609 communes et communautés de communes (hors syndicat). Cela représente un taux d'adhésion de 77%.

NOMBRE DE COMMUNES PAR STRATES DE POPULATION (HABITANTS)



NOMBRE DE COMMUNES ADHÉRENTES PAR TERRITOIRE



70%

DES ADHÉRENTS

sont des communes rurales de moins de 600 habitants

4%

DES ADHÉRENTS

sont des communes de plus de 3500 habitants

8%

DES ADHÉRENTS

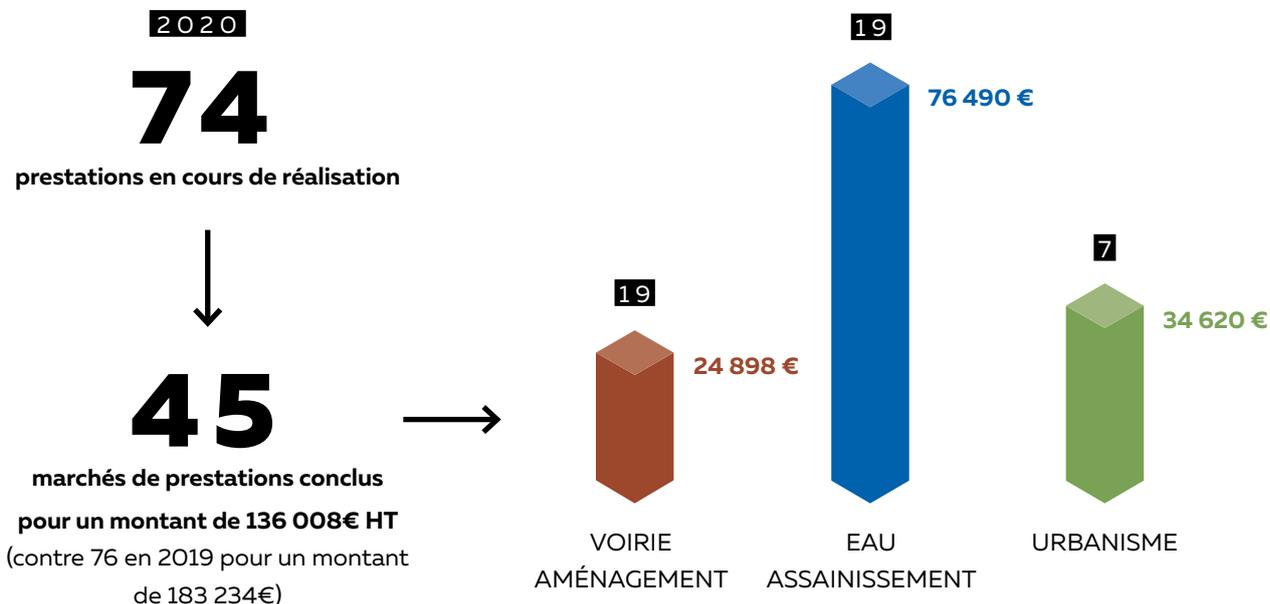
sont des Communautés de Communes ou des Syndicats

POUR RAPPEL, MMD54 INTERVIENT AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS PAR DEUX BIAIS :

- dans le cadre de marchés de prestations (avec devis en fonction du coût réel) conclus avec ses membres conformément aux principes de la quasi régie,
- dans le cadre des conventions d'assistance technique pour les collectivités éligibles que celles-ci concluent avec le département, pour tout ce qui concerne le conseil amont dans l'ensemble des domaines et l'assistance au suivi des dispositifs d'assainissement.

NOMBRE DE PRESTATIONS

D'INGÉNIERIE PAR THÉMATIQUE

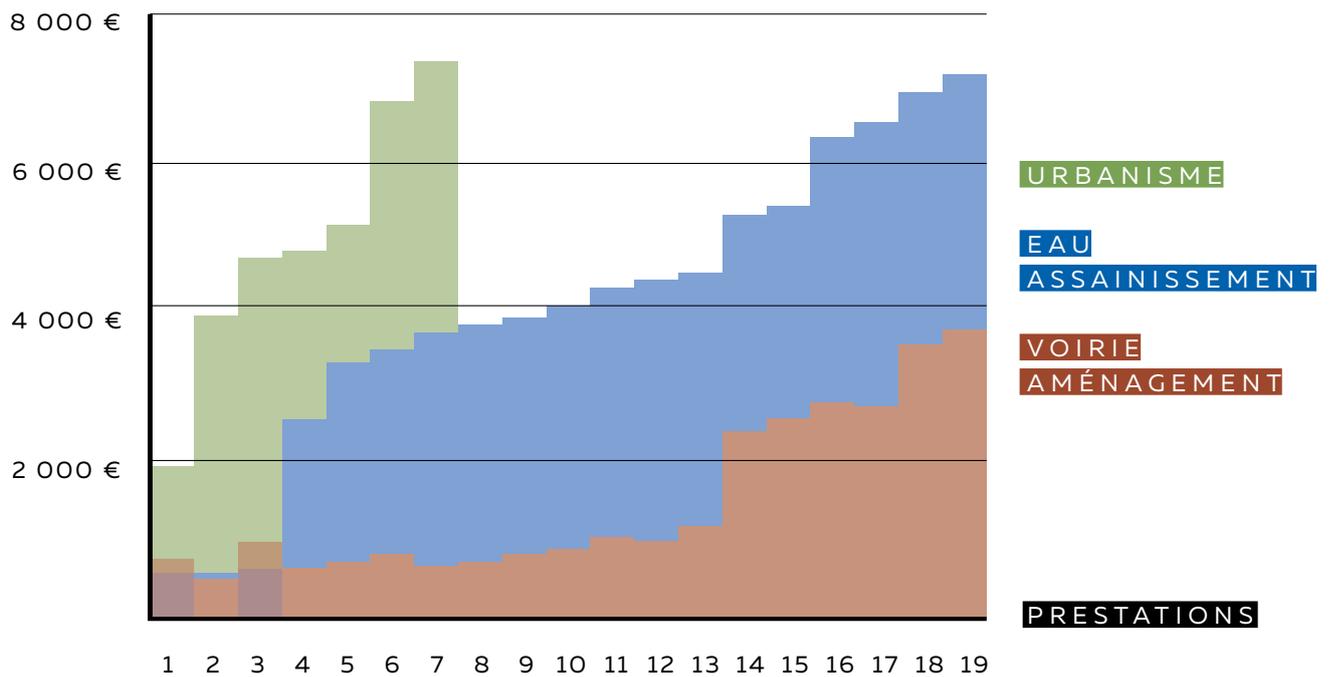


Les élections et la crise sanitaire ont donc eu un impact sur le nombre de prestations dont le niveau a été quasiment gelé sur le premier semestre. Parmi les marchés qui ont été formalisés, on constate une prépondérance, en montant, des prestations dans le domaine de l'eau illustrant les accompagnements mis

en œuvre sur des programmes de travaux importants. En voirie, on note le même nombre de prestations mais leur montant est globalement plus faible en raison de la dimension des projets plus limités. En urbanisme, l'activité est demeurée régulière.

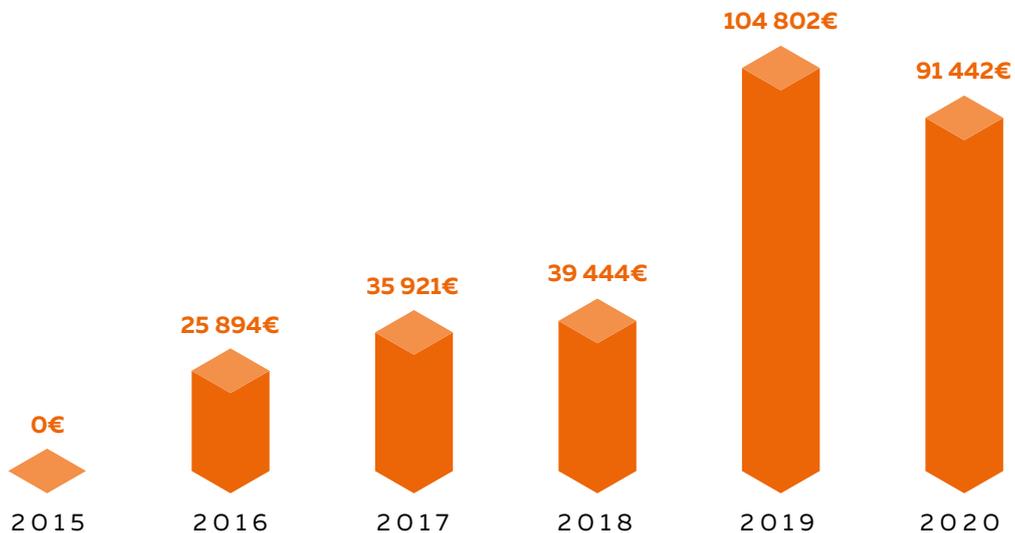
RÉPARTITION DU MONTANT DES PRESTATIONS PAR THÉMATIQUE DE PRESTATION EN 2020

MONTANT



RECETTES DES PRESTATIONS

ENTRE 2015 ET 2020



L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET L'ACTIVITÉ DE CONSEIL



En amont des marchés de prestations (type AMO ou expertises précises), MMD54 intervient également auprès des collectivités dans le cadre des missions d'Assistance Technique Réglementaire (ATR) qui lui ont été confiées par le département.

Moyennant une cotisation annuelle avantageuse, les collectivités éligibles, après avoir conventionné avec le département, peuvent bénéficier de nombreux conseils dans les domaines concernés, limités toutefois en temps, et également, dans le domaine de l'assainissement, d'une assistance au suivi régulier de leurs ouvrages (prestations réseau, prestation traitement).

Les missions d'assistance technique font l'objet d'un rapport d'activité spécifique du département présenté lors d'un comité de suivi annuel auquel participe MMD54.

RAPPORT BIENTÔT DISPONIBLE SUR LE SITE DE MMD54 ET DU CD 54 :
WWW.MEURTHE-ET-MOSELLE.FR • WWW.MMD54.ORG

À RETENIR :

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN 2020

505
communes

10
inter-
communalités

165
conventions
en vigueur fin 2020



265
communes
sur l'ensemble
du département

ÉLIGIBLES SUR LE DÉPARTEMENT

- Une prépondérance des prestations dans le domaine de l'assainissement :
101 prestations réseau couvrant 141 communes, 86 prestations traitement représentant 106 dispositifs de traitement à suivre régulièrement, plus de 3 techniciens mobilisés au sein de MMD 54
- Une progression régulière des prestations dans le domaine de la voirie et de l'aménagement depuis leur mise en place en 2018 : 74 collectivités ont sollicité cette prestation fin 2020.
- Un budget de 370 000 € intégralement remboursé par le département.

LES NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS

MIS EN PLACE EN 2020



Malgré une année particulière, MMD54 a pu développer en réponse à des demandes émergentes de collectivités de nouvelles interventions :

- **Accompagnement** au renouvellement d'une délégation de service public eau potable sur la commune d'Arnaville
- **Conseil** sur l'état de ponts communaux et aide à la réalisation d'inspections détaillées : 5 ouvrages concernés sur le Rupt de Mad
- **Réalisation d'études** d'aménagement en partenariat avec le CAUE dans le cadre de l'appel à projet Bourg centre mise en place par le département.
- **Sensibilisation** à la prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans les projets.
- **Structuration d'une offre** en matière d'ingénierie financière : diffusion d'information sur les sources de financement des projets et élaboration d'un guide des aides financières adressé à l'ensemble des adhérents.

DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT



Avec le CAUE dans le cadre de l'appel à projet bourg centre du département : 5 communes concernées (Colombey les Belles, Badonviller, Colombey les Belles, Piennes, Nomeny et Thiaucourt).



Avec l'ADM : animation de formation sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunale à destination des élus de la communauté de communes de Mad et Moselle.



Dans le cadre de la mise en place par l'Etat de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) : participation au premier Comité Local de Cohésion Territoriale,

travail en vue de l'établissement d'une convention entre l'Agence Nationale de Cohésion territoriale.



Avec la CEREMA : échanges réguliers sur la complémentarité des ingénieries dans le domaine de l'eau, de la voirie et des ouvrages d'art.

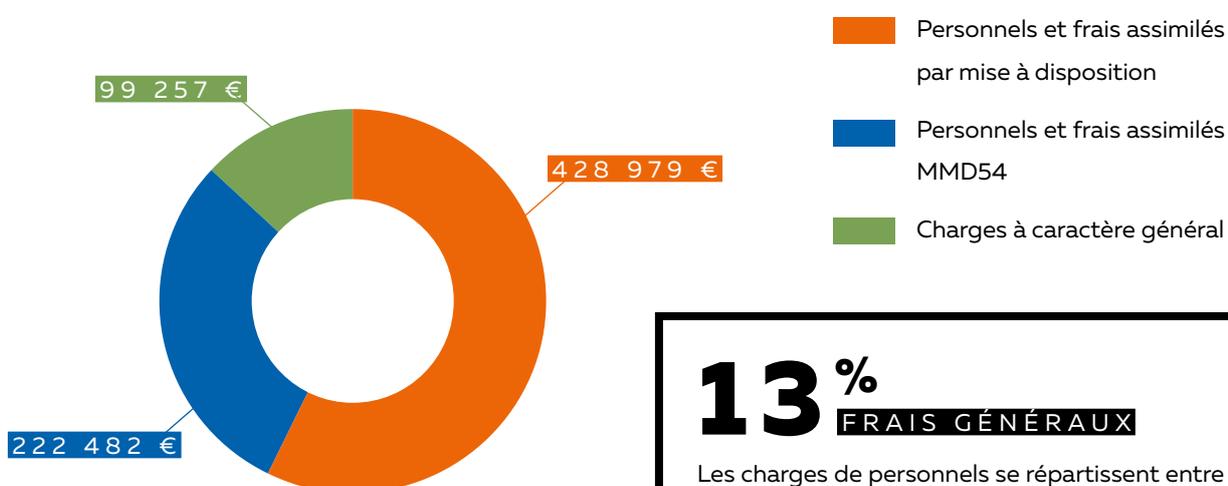


Avec l'Agence de l'eau : échange sur leur programme d'intervention et le plan d'accélération eau 2021.

SITUATION FINANCIÈRE

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 S'ÉTABLIT À 751 332,30€ EN DÉPENSES ET À 680 752,82€ EN RECETTES (HORS EXCÉDENT)

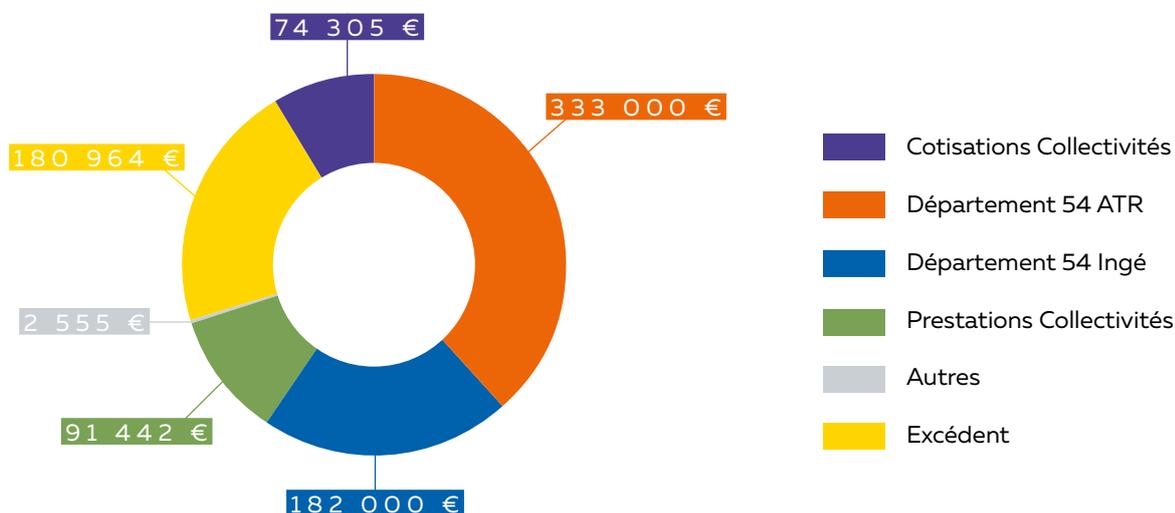
DÉPENSES



13% FRAIS GÉNÉRAUX

Les charges de personnels se répartissent entre le remboursement de la masse salariale des agents mis à disposition par le département pour les 2/3 et, pour 1/3 restant, le paiement du personnel propre à MMD54.

RECETTES



Le Département de Meurthe-et-Moselle est un fort contributeur au fonctionnement de l'Agence :

- **Remboursement total de l'assistance technique réglementaire confiée à MMD54** (solde versé en N+1)
- **Une subvention de 180 000 €** sur la partie ingénierie
- **Une mise à disposition des locaux avec la prise en charge des frais** afférents ainsi qu'une mutualisation de certains moyens logistiques (les véhicules de services, par exemple) qui permettent d'amoindrir les charges générales.

	ATR	INGÉNIERIE	TOTAL
DÉPENSES			
Charges à caractère général	81 634 €	17 623 €	99 257 €
Charges de personnel	274 906 €	376 555 €	651 461 €
Autres charges gestion courante	- €	613 €	613 €
Total dépenses	356 540 €	394 791 €	751 333 €
RECETTES			
Remboursement ATR CD 54	333 000 €	- €	333 000 €
Participation CD 54	- €	182 000 €	182 000 €
Recettes de prestatio,s collectivités autres	- €	91 443 €	91 443 €
Cotisations d'adhésion	- €	74 305 €	74 305 €
Autres	- €	2 556 €	2 556 €
Excédent reporté 2019	23 540 €	157 426 €	180 963 €
Total recettes	356 540 €	507 727 €	864 267 €

Concernant le budget dédié à l'ingénierie, sur environ 395 000 € de dépenses :

- **Le département prend ainsi en charge environ 45 % du budget en dépenses** à travers sa subvention.
- **Les autres collectivités** à travers leurs cotisations et la rémunération des prestations couvrent quant à elle **40 % du budget**.

L'excédent, certes conséquent de l'exercice 2019, a permis d'équilibrer les comptes dans ce contexte particulier de 2020. En clôture du CA 2020 il sera ramené de 184 964€ à 110 384€.

DIRECTRICE



CÉCILE CALIN

ccalin@mmd54.org

03 83 94 56 92 / 06 12 06 65 85

INGÉNIERIE DE PROJET

OLIVIER CAILLAT

ocaillat@mmd54.org

06 13 23 85 61



MORGANE POIROT

mpoirot@mmd54.org

03 83 94 58 15



PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

MURIELLE COLLIGNON

mcollignon@mmd54.org

03 54 50 71 66



ANNE BARALDI

abaraldi@mmd54.org

03 83 94 58 69



UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

PÔLE EAU ASSAINISSEMENT

MARLÈNE JOLIVET-SINTEFF

mjolvetsinteff@mmd54.org



HUGUES BARBIER

hbarbier@mmd54.org

03 83 94 59 57 / 06 29 19 21 60



ANNE GOBERT

agobert@mmd54.org

03 83 94 59 59



MICKAEL FRANSOT

mfransot@mmd54.org

03 83 94 53 97 / 07 78 63 70 30



JEAN-LÉON COUTABLE

jlcoutabletoni@mmd54.org

03 83 94 58 43 / 06 15 53 75 61



PÔLE AMÉNAGEMENT URBANISME ET VOIRIE

FRANÇOIS SEIDEL

fseidel@mmd54.org

03 83 94 58 67 / 06 79 58 66 73



MICHEL FRANÇOIS

mifrancois@mmd54.org

03 83 94 55 46 / 07 88 04 30 29



ALAIN HURAUX

ahuroux@mmd54.org

03 83 94 55 96 / 07 85 52 01 60



MMD 54

MEURTHE & MOSELLE DÉVELOPPEMENT

48 esplanade Jacques Baudot – CO 900 19
54 035 NANCY Cedex
03 83 50 71 66
mmd54@mmd54.org
www.mmd54.org